

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2019

Membres présents : B. BARDET, M. CANTIN, L. CARON, F. CHABERT, JP CORDENOD, JM CURNILLON, P. FAUVET, J. GAUGE, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, JL LEBOEUF, F. MEUROU, C. PUVILLAND, M. PUDDU, G. RAMAKERS, K. SUTTER, JL REVEL, E. STUTZ, M. WIEL

Excusés : P. ROBIN, Y. LAURENT, R. MARECHAL (pouvoir donné à M. WIEL), A. MONCEL (pouvoir donné à JM CURNILLON)

Absents : F. BOUDOURESQUE, P. PARE

Secrétaire de séance : G. RAMAKERS

Convocation et affichage : 18 juillet 2019

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu est approuvé (4 abstentions pour absence)

Madame le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter 3 points à l'ordre du jour

- Plan de financement de la voie douce
- Subvention toiture
- Subvention exceptionnelle fête du 15 août

Le conseil donne son accord pour délibérer sur ces points non-inscrits à l'ordre du jour.

Transfert assainissement CA3B

Madame le maire rappelle que par délibération du 26 mars, le conseil municipal avait acté les résultats du budget assainissement à transférer à la CA3B. Sur directives des services de la CA3B et sur proposition du trésorier de l'époque, il avait été convenu de corriger ce résultat des mandats et titres passés sur le budget général 2019 afin de ne pas en retarder le paiement. Ces dernières semaines et malgré la désapprobation du président de la CA3B, le nouveau trésorier est revenu sur cette décision et demande à ce que les résultats soient transférés sans tenir compte des mandats et titres émis sur le budget général 2019. Pour notre commune, il convient donc d'annuler les mandats qui ont été émis sur le budget général d'un montant de 33 339.42 € et de transférer le résultat sans cette correction. Les mandats en cause seront repris par la CA3B.

Les résultats à transférer sont les suivants :

Fonctionnement : 11 048.67 € (au lieu de – 22 944.75 €)

Investissement : 1 173 747.07 € (pas de modification)

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le transfert des résultats de fonctionnement et d'investissement du budget annexe 2018 de l'assainissement collectif de la commune au profit de la CA3B, tels que proposé;
- Autorise Madame le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Recensement de la population

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Le maire doit nommer le coordonnateur communal et son équipe par arrêté. Comme pour les années précédentes, il est proposé en titulaire Jean-Michel CURNILLON et en suppléant Robert MARECHAL. Ils seront assistés par Corinne SELLIER.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Lancement procédure biens vacants et sans maître

Dans le cadre de la restructuration foncière, Madame le Maire informe que le géomètre vient de transmettre une liste de parcelles présumées vacantes et sans maître. Afin de pouvoir incorporer ces biens dans le domaine communal, il est nécessaire de lancer la procédure adéquate qui peut se résumer comme suit :

- Enquête sur les propriétaires (déjà réalisée par le géomètre)
- Avis de la commission communale des impôts directs (convoquée en septembre)
- Arrêté du maire constatant que les biens sont présumés sans maître
- Publication, affichage pendant au moins 6 mois avec copie au Préfet
- Incorporation dans le domaine communal par délibération puis constatation par arrêté du Maire
- Publication de l'arrêté du maire au service des hypothèques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Mme le Maire à lancer la procédure des biens vacants et sans maître.

Plan communal de sauvegarde

Madame le Maire informe le conseil de l'état d'avancement du dossier. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu. La structure du PCS a été validée par la commission Le dossier devrait être finalisé pour la fin février 2020.

Marché mobil-home et programme de travaux 2019 - 2020

Madame le Maire expose au conseil le choix de la commission d'appel d'offres, convoquée le 24 juillet à 19 H 45. Suite au lancement de la procédure, 4 offres ont été reçues, 2 ont été déclarées recevables et ont fait l'objet d'une analyse. La mieux-disante est la Société Louisiane avec une note de 6.5 sur 10, suivi de la société Lark, cette dernière ayant obtenu la note de 5.43

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, entérine le choix de la commission d'appel d'offres et accorde le marché à l'entreprise Louisiane pour un montant de 354 717.06 € (options comprises)

En vue de finaliser les dossiers de demande de subventions, Madame le Maire invite le conseil à accepter l'échéancier et le plan de financement des travaux envisagés :

Travaux à réaliser dès septembre 2019

DEPENSES	HT	Remarques
Etude ABCD	4 816 €	
Achat des mobil-homes	354 718 €	Suite à appel d'offres
Travaux aménagement	110 000 €	Réalisés en régie
TOTAL DEPENSES	474 350 €	
RECETTES	HT	
Conseil Départemental	55 700 €	Accord reçu
Massif du Jura	44 000 €	20 % sur les 3 chalets supplémentaires et sur l'intégralité des travaux
Région	70 000 €	Subvention plafonnée
Vente des anciens chalets	20 000 €	
Emprunt	284 650 €	
TOTAL RECETTES	474 350 €	

Travaux à programmer sur 2020/2021 (selon étude réalisée par ABCD présentée lors d'un précédent conseil)

Espace gradins	27 000 €	Base de loisirs
Voie accès	20 000 €	Base de loisirs
Aire de réception du camping	45 000 €	Camping
Clôture	35 000 €	Camping
Cheminement piéton	23 500 €	Base de loisirs
Total	150 500 €	Dont 70 500 € financés sur le budget général

Travaux à programmer sur 2021/2022

Aire de stationnement et placette d'accueil	230 000 €	Base de loisirs
Total	230 000 €	financés sur le budget général et/ou développement commercial

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Prend note du programme de travaux dans sa globalité
- valide le plan de financement de la 1^{ère} phase pour un montant de 474 350 € HT.
- Autorise Mme le Maire à finaliser le programme des 2^{ème} et 3^{ème} phases et à rechercher les financements potentiels.

Voie douce, aménagement quai bus et parking

Madame le maire présente au conseil le plan de financement définitif. Elle précise que toutes les subventions ont été notifiées hormis celle de la Région qui a besoin de la validation du Conseil.

Détail des différents postes de dépenses	Montant HT*	Détail des recettes (financements publics et privés sollicités ou obtenus ...)	Taux	Montant
Marché SOCATRA	215 292 €	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes sollicitée	40 %	100 000 €
Maitrise d'œuvre	12 240 €	Conseil Départemental	10 %	25 818 €
Annonces légales	709 €	DETR voie douce	12 %	30 000 €
Locations engins	2 043 €	Ca3b fonds de concours	12 %	30 000 €
Fournitures diverses	2 500 €	DETR parking	2 %	4 077 €
Echange terrain	875 €			
Panneaux pic-bois	15 000			
		Autofinancement de la commune	24 %	58 764 €
TOTAL	248 659	TOTAL		248 659 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte le plan de financement tel que présenté.

Subvention toiture

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention toiture pour un montant de 744 €

Subvention pour réalisation d'une animation le soir du 15 août

Madame le Maire expose au conseil qu'afin de soutenir l'action des forains, et de renforcer l'attractivité de la fête patronale de Treffort, il semble nécessaire de proposer des animations en marge de la fête foraine.

Le Comité des fêtes ayant alerté sur leurs difficultés à renouveler leurs bénévoles, et étant dans l'incapacité d'assurer ce genre de manifestation cette année, une réunion avait été organisée en mars/avril dernier avec toutes les associations de la commune pour essayer de trouver des solutions en vue d'animer notamment les journées autour du 15 août.

Aucune association ne s'est manifestée pour organiser une manifestation ou une animation à cette période, jusqu'à ces derniers jours, où une personne de la commune, très active dans le milieu associatif, est venue proposer d'organiser un concert le soir du 15 août, dans le square de la fruitière. Pour mener à bien cette manifestation, un soutien financier d'un montant de 3 180 € est sollicité afin de permettre de louer l'estrade, et toute la logistique technique (son et lumières). Ce montant, conséquent, pourra être diminué selon les recettes de la buvette de la soirée.

Pour information, les forains commenceront à s'installer sur la place du Champ de Foire le lundi 12 août, pour commencer à fonctionner le mercredi 14 août.

Le 14 août au soir, Bertrand Bolomier organisera un bal en plein air, de 20h à 1h30. La RD3 sera fermée à la circulation dans le centre du village.

Le 15 août, il y aura les courses pédestres de la Miou, puis le feu d'artifice le soir. Le concert dont il est question, est prévu le 15 août après le feu d'artifice.

Certains conseillers pensent que l'endroit et le moment ne sont pas les mieux adaptés, il risque d'y avoir des conflits entre la musique des manèges et celle du concert.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- charge Mme le Maire de finaliser le dossier au mieux des intérêts de la commune
- donne son accord pour apporter un soutien financier pour un maximum de 3 200 €

Point sur les travaux

Mairie : des difficultés ont été rencontrées pour la livraison des vitrages. La chape devrait être coulée la semaine prochaine. L'isolation des murs devrait également être terminée ainsi que l'ascenseur. Les travaux pour l'évacuation des eaux usées et pluviales ont été réalisés par les agents techniques. Une réunion sera organisée pour le choix des couleurs, des carrelages, des portes et des luminaires. Devant le retard accumulé, 3 entreprises ont reçu un courrier recommandé les informant que des pénalités de retard leur seront appliquées. La livraison du bâtiment est prévue pour fin décembre. Les élus se rendront sur le chantier pour une visite le 25 juillet.

Voie douce : les bordures ont été posées. Certaines contraintes ont compliqué le chantier. Le parking devrait être terminé pour que les forains puissent accéder.

Les Mousserons : la 2^{ème} phase des travaux est en cours et se déroule dans de bonnes conditions

Assainissement de Cuisiat : les enrobés sont terminés sauf aux Bourdonnières qui seront réalisés en septembre.

Tour des commissions

Culture : La saison d'hiver 2020 est en préparation. Les 4 spectacles pour le dispositif « si on sortait ensemble » ont été choisis.

Aménagement des villages : Le projet de la place de Pressiat est finalisé. Les travaux auront lieu à l'automne. L'aménagement de Montmerle a été transmis aux services de la CA3B afin de délimiter les compétences de chacune des parties

Restructuration foncière : Le géomètre propose que les personnes en charge du dossier se réunissent 2 fois par semaine de septembre à décembre afin de construire le projet

Communication : Les bulletins ont été distribués. Les actions menées dans le cadre de l'ABC se développent (centre de loisirs, projection de films, débats, espaces jeunes, interventions sur le marché....)

Tourisme : L'Oxyrace est en préparation. Les nouveaux panneaux avec tous les circuits pérennes ont été mis en place. L'équipe recherche des bénévoles.

Circuits course d'orientation : le président de la Fédération s'est rendu sur place, un questionnaire lié à l'écologie sera intégré sur certains circuits.

Camping : par rapport à l'année dernière, le chiffre d'affaire affiche + 2 500 € sur les emplacements camping.

Questions diverses

Personnel communal : Suite au départ en retraite d'un agent d'entretien, les heures ont été redistribuées entre les agents volontaires et une personne complémentaire a été recrutée pour 5 heures hebdomadaires.

Prochaines dates :

-Soirée sur l'intelligence des arbres dans le cadre de l'ABC : jeudi 25 juillet à 20h à Pressiat

- 3ème rdv des vendredis du Revermont, vendredi 26 juillet à Chevignat
- 4 ème rdv des vendredis du Revermont à St Etienne du Bois, le 2 août
- Fête de la Saint Laurent les 3 et 4 août à Pressiat
- Vogue et miou : entre le 14 et le 18 août à Treffort
- Madfest le 23-24 août à Cuisiat
- La voie des colporteurs : 25 août à Treffort
- Oxyrace le 31 août et le 1^{er} septembre
- Forum des associations le samedi 7 septembre de 9h à 12h au gymnase
- Week-end VW les 7 et 8 septembre à la Grange du Pin
- Journée des sports de pleine nature organisée par le CDOS et l'association des diabétiques de l'Ain (prévention) : dimanche 15 septembre à la Grange du Pin et à Treffort

Prochain Conseil municipal : jeudi 26 septembre à 20h30, à Pressiat